# **DÉPISTAGE DE LA TRISOMIE 21**Recommandations HAS 2017

En attente des décrets d'application des recommandations HAS à partir de septembre 2017

- **1.** En première intention, le dépistage de la trisomie 21 repose toujours sur l'évaluation personnalisée du risque :
- La méthode de choix est la méthode combinée du 1<sup>er</sup> trimestre, associant à l'âge maternel le dosage des marqueurs sériques et la réalisation d'une mesure de la clarté nucale fœtale effectués entre 11 SA + 0 et 13 SA + 6 par un échographiste agréé, disposant d'un numéro attribué par le Réseau périnatal.

A défaut, l'évaluation peut être réalisée :

Par les marqueurs du 2<sup>e</sup> trimestre seuls sans intégration de la clarté de nuque, à partir de 15 SA si la méthode combinée n'a pas été possible.

- La **méthode séquentielle intégrée au 2<sup>e</sup> trimestre** reposant sur la mesure de la clarté nucale réalisée entre 11 SA + 0 et 13 SA + 6 (par un échographiste agréé) et les marqueurs sériques du 2<sup>e</sup> trimestre réalisés entre 14 SA et 17 SA + 6 **doit dorénavant être évitée.**
- 2. En seconde intention, suivant les résultats de l'évaluation de risque de trisomie 21 :
  - Risque Elevé: Supérieur à 1/50 : prélèvement invasif (PVC ou PLA). Apres explication à la patiente un DPNI (TGNI) est acceptable si la patiente a bien compris les avantages et inconvénients.
  - Risque intermédiaire : Entre 1/51 et 1/1000 : DPNI.

En cas d'échec technique du DPNI, un nouveau prélèvement est possible. Si aucun résultat n'est obtenu la patiente peut bénéficier d'un prélèvement invasif qu'elle soit dans un groupe à risque élevé ou intermédiaire.

Le coût de cette technique n'est, pour l'instant, pas pris en charge par l'assurance maladie (à titre indicatif : 380€ en juin 2016).

# Ne sont pas des indications du DPNI :

Les cas de risque élevé d'anomalies chromosomiques :

- Clarté Nucale > 3.5mm,
- Autres signes d'appel échographiques.

Il faut alors proposer d'emblée un caryotype fœtal par méthode invasive (PLA ou PVC).

#### Indications complémentaires de DPNI:

- Grossesses multiples : DPNI d'emblée
- ▶ Résultats des marqueurs sériques 1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> trimestre « hors bornage »

### PRINCIPE de la TECHNIQUE

L'ADN placentaire apparaît dans le sang maternel dès 4 à 6 SA, mais c'est à partir de 10 SA que la quantité est suffisante. Un prélèvement plus précoce augmente le risque d'échec.

Prélèvement placé dans un tube de type streck (10 ml).

- Après extraction de l'ADN fœtal et maternel, on recherche une sur-représentation des fragments génomiques du chromosome 21 par rapport à la référence. En cas d'excès relatif de séquences génomiques du chromosome 21, on conclut à une forte suspicion de trisomie 21 justifiant une confirmation sur caryotype fœtal conventionnel, ce qui nécessite un prélèvement invasif (Prélèvement de liquide amniotique de préférence).
- ▶ Si le nombre de séquences génomiques du chromosome 21 n'apparaît pas augmenté, on conclut à un <u>risque extrêmement faible (mais non nul)</u> <u>de trisomie 21 fœtale</u>.

#### PERFORMANCES DU TEST\*

Les performances du test diffèrent selon que l'on s'adresse à une population à haut risque, ou à la population générale (la grande majorité des études publiées à ce jour a été réalisée en population à haut risque et non en population générale).

	Population à haut risque de trisomie 21 (%)	Population générale (%)	
Sensibilité	99	100	
Spécificité	98	99.7	
Valeur prédictive négative	99,8	100	
Valeur prédictive positive	99	50	
Taux de détection	99,6	?	
Echecs	1% (quantité d'ADN fœtal insuffisante)		
Faux positifs	1/15 000  Jumeaux évanescents  ou certains cas de mosaïques confinées au placenta.		
Faux négatifs (T21)	~ 0 Mosaïques confinées au placenta : discordance fœto-placentaire. Trisomie 21 échappant au dépistage.		

<sup>\*</sup> Réf. Bianchi DW et al., NEJM 2014; Norton ME et al. NEJM 2015

## NÉCESSITÉ D'INFORMATION PRÉALABLE DES PATIENTES

TOUTES CES PATIENTES nécessitent une information préalable très approfondie dans le cadre d'une <u>consultation de conseil génétique</u> ou par un professionnel qualifié qui précisera les performances et les limites du test, en particulier <u>qu'il s'agit bien</u> d'un test de dépistage et non d'un test de diagnostic :

En cas de positivité, le résultat du DPNI devra être confirmé par un prélèvement invasif (de préférence prélèvement de liquide amniotique).

<u>A SAVOIR EGALEMENT</u>: l'utilisation des tests réalisés hors de France est sous la stricte responsabilité du prescripteur (puisque pas d'agrément, ni autorisation en France): pas de prise en charge du caryotype si pas d'indication CPAM.

#### ANNEXE:

▶ Possibilités de consultation de conseil génétique dans le périmètre du réseau AURORE :

Départ.	Lieu de consultation	Adresse	Téléphone pour RV
Drôme	CH de MONTELIMAR : Dr BONNET-DUPEYRON (1 jeudi sur 2)	Quartier Beausseret BP 249 26216 MONTELIMAR CEDEX	Tél. 04 75 53 40 15
	CH de VALENCE : Dr BONNET-DUPEYRON Dr NADEAU	179, Boulevard Maréchal Juin 26953 <b>VALENCE</b> CEDEX 9	Tél. 04 75 75 72 97
Rhône	Clinique du Beaujolais à Arnas : Dr Tanguy MARTIN DENAVIT (Alpigène)	120, Ancienne route de Beaujeu 69400 <b>ARNAS</b>	Tél. 04 78 76 62 39
	Hôpital Femme Mère Enfant : CPDPN (rez-de-jardin)	59 boulevard Pinel 69677 <b>BRON</b> Cedex	<b>Tél. : 04 27 85 51 81</b> Fax : 04 27 85 52 53
	Clinique du Val d'Ouest : Dr Carine ABEL	Médicentre 2e étage Allée B 39 Chemin de la Vernique 69130 <b>ECULLY</b>	Tel : 04 72 19 32 54
	Laboratoire Alpigène Lyon : Dr Tanguy MARTIN-DENAVIT	8, rue St Jean de Dieu 69007 <b>LYON</b>	<b>Tél : 04 78 76 62 39</b> Fax : 04 78 77 59 62
	Hôpital privé NATECIA Dr Tanguy MARTIN-DENAVIT (Alpigène)	Cabinet médical 4º étage Médicentre Ambroise Paré 28 avenue Rockefeller – 69008 <b>LYON</b>	Tél : 04 78 76 62 39
	Hôpital de la Croix-Rousse : CPDPN Service de Gynécologie-Obstétrique (RDC)	103 grande rue de la Croix-Rousse 69317 <b>LYON</b> CEDEX 04	<b>Tél.: 04 72 07 26 22</b> Fax: 04 72 07 26 25
	CH Lyon Sud : CPDPN Service de Gynécologie-Obstétrique	165 chemin du Grand Revoyet 69495 <b>PIERRE BENITE</b>	<b>Tél. : 04 78 86 65 68</b> et <b>04 78 86 65 91</b> Fax : 04 78 86 56 04
	Hôpital Nord-Ouest de Villefranche Dr Carine ABEL	Plateau d'Ouilly GLEIZE 69655 VILLEFRANCHE SUR SAONE	Tél : 04 74 09 27 38

- ▶ Possibilités de consultation de conseil génétique dans le périmètre du réseau ELENA :
  - CHU de **SAINT-ETIENNE** :

Secrétariat CPDPN : 04 77 82 84 20
 Secrétariat de génétique : 04 77 82 81 16

- Possibilités de consultation de conseil génétique dans le périmètre du réseau RP2S :
  - CH **METROPOLE SAVOIE** (Chambéry)

o Secrétariat de génétique - Tél : **04 79 96 56 61** (Fax : 04 79 96 56 69)

- Possibilités de consultation de conseil génétique dans le périmètre du réseau RPAI :
  - CHU de **GRENOBLE** : Département de Génétique et Procréation (Pr PS JOUK)
    - o Secrétariat CPDPN: **04 76 76 73 26 ou 04 76 76 72 96** (Fax: 04 76 76 88 50)
    - o Secrétariat de génétique : **04 76 76 72 85** (Fax : 04 76 76 72 86)